



SOMMAIRE

Editorial de Bernard Accoyer, Président de l'Assemblée nationale	P.2
Fiche pratique pour le public	P.3
Parcours de la visite	P.4
Fiche sur le patrimoine et l'histoire de l'Assemblée nationale	P.5
Fiches sur la thématique nationale des Journées du patrimoine : « Quand les femmes et les hommes construisent l'Histoire »	P.7





Cette année, les 27^{èmes} Journées du Patrimoine nous invitent à célébrer les « Grands hommes », c'est-à-dire les femmes et les hommes – illustres ou méconnus – qui ont construit l'histoire de France.

S'il est un lieu où l'Histoire s'est tout particulièrement incarnée, c'est bien à l'Assemblée nationale où, depuis plus de deux cents ans, des hommes mais aussi, de plus en plus, des femmes, se sont attachés, depuis la Révolution française, à bâtir et à faire vivre la démocratie.

Chaque couloir, chaque salon, chaque pièce monumentale résonne encore des grands moments de la République et des voix de ses plus grands orateurs. Lamartine, Schoelcher, Hugo, Gambetta, Jaurès, Clemenceau, mais aussi Olympe de Gouges, Marguerite Durand ou Madeleine Braun : je souhaite que cette visite vous permette de découvrir ou de mieux connaître ces grandes figures de l'histoire politique de notre pays qui marquent, aujourd'hui encore, par leurs œuvres et leur engagement, la vie quotidienne de l'ensemble des citoyens français.

L'Assemblée nationale est bien plus qu'un monument : elle est, tout à la fois, un lieu de mémoire et un lieu de vie, le symbole de notre passé et le creuset de notre avenir.

Les décors, les objets d'art, le mobilier, les ouvrages que vont découvrir le public appartiennent à un patrimoine commun que notre institution doit préserver et entretenir, au nom de la Nation. Mais l'Assemblée nationale est aussi une institution vivante et dynamique où, plus que jamais, le débat, le contrôle vigilant de l'action du Gouvernement et l'écoute attentive des aspirations des citoyens doivent permettre, dans une société de plus en plus complexe et exigeante, de dégager l'intérêt général.

Bernard Accoyer
Président de l'Assemblée nationale



Fiche Pratique pour le public

**Samedi 18 et dimanche 19
septembre 2010
de 9 heures 30 à 18 heures**

**Entrée au 35 quai d'Orsay Paris VII ème
et, pour les personnes handicapées ou à
mobilité réduite,
au 33 quai d'Orsay
75 007 Paris**



**Renseignements : 01 40 63 57 72
Contact Presse : 01 40 63 64 41/47**

**Ouverture de la Boutique
(7, rue Aristide Briand)
et du Kiosque (grande rotonde)
de 9 h30 à 18h**

Il est proposé au public :

- un accueil musical par la Garde Républicaine**
- un parcours aménagé avec signalétique**
- une documentation sur l'histoire et sur le patrimoine de l'Assemblée nationale**
- la diffusion de films sur l'Assemblée nationale**
- la signature des Livres d'or pour recueillir leurs témoignages**



Plan de la visite

- 1 Hôtel de Lassay
- 2 Salle des Fêtes et Galerie des Tapisseries
- 3 Salle des Pas-Perdus
- 4 Salle des Quatre-Colonnes

- 5 Salon Delacroix
- 6 Salle des séances
- 7 Salle des conférences
- 8 Bibliothèque
- 9 Salon des Mariannes

- 10 Salon Pujol
- 11 Salon Casimir Périer
- 12 Cour d'honneur
- 13 La Boutique de l'Assemblée



LE PATRIMOINE ET L'HISTOIRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE : CE QU'IL FAUT RETENIR

AUX ORIGINES : UNE HISTOIRE D'AMOUR

Si le Palais-Bourbon, temple de la République, porte un nom qui rappelle la monarchie, c'est parce qu'il a été construit pour Louise-Françoise, duchesse de Bourbon (1673-1743), fille légitimée de Louis XIV et de la Montespan : l'hôtel voisin héberge le jeune ami de la duchesse, Léon, comte de Lassay (1681-1750). Tous deux ont fait bâtir un ensemble architectural en bord de Seine, au moment où l'aristocratie délaissait Versailles pour Paris, qui s'étendait vers l'ouest avec l'édification de vastes hôtels particuliers. Armand de Lesparre, marquis de Lassay (1652-1738) et père de Léon, a fait appel à un architecte italien, Giardini. L'achat des terrains commence en 1719 et les premiers travaux en 1722, sous la direction de trois élèves de Jules Hardouin-Mansart : Pierre Cailleteau, dit Lassurance, puis Jacques V Gabriel et Jean Aubert. Synthèse du classicisme français et du baroque italien, cet ensemble passe en 1764 au prince de Condé, qui le réaménage dans un style plus guerrier : le vestibule de l'hôtel de Lassay en porte témoignage.



Initialement composé d'un seul rez-de-chaussée, l'hôtel de Lassay a été rehaussé d'un étage au milieu du XIXe siècle par l'architecte Jules de Joly. Peu d'éléments de sa décoration remontent à l'époque de sa construction. Les éléments décoratifs des salons de réception - dorures, peintures en médaillon et stucs - sont de style régence mais ont été réalisés au début du second empire. Ces salons permettent aujourd'hui de recevoir des délégations étrangères, chefs d'État et parlementaires.

LA RÉVOLUTION : UN PALAIS NATIONAL

Le prince de Condé ayant émigré, ses biens sont confisqués en 1791. En juillet 1794, l'hôtel de Lassay accueille l'École centrale des travaux publics, devenue ensuite l'École Polytechnique. En 1798, pour la première fois, une assemblée parlementaire vient siéger au Palais-Bourbon : le Conseil des Cinq-Cents. L'hôtel de Lassay abrite la bibliothèque et sert de vestiaire aux députés, affublés d'un uniforme drapé « à l'antique ». Puis, en 1803, Lassay devient la résidence du président du Corps législatif, Fontanes (1757-1821).



AU XIXE SIÈCLE : DE PROFONDS RÉAMÉNAGEMENTS

Racheté à la famille de Condé en 1843, l'hôtel de Lassay est surélevé d'un étage et relié au Palais-Bourbon par une galerie très richement ornée. Sous le Second Empire, le président du Corps législatif, le duc de Morny (1811-1865), demi-frère de Napoléon III, double la galerie des Fêtes d'une galerie latérale étroite pour y exposer sa collection privée de tableaux, que la IIIe République remplacera par des tapisseries des Gobelins. Au Palais-Bourbon, une véritable bibliothèque est construite : ses plafonds en coupes sont peints par Delacroix, qui orne aussi de fresques spectaculaires le « salon du Roi », devenu « salon Delacroix ».

LA GALERIE DES FÊTES

A l'origine, le Palais-Bourbon et l'Hôtel de Lassay étaient séparés par un jardin mais, dès 1799, une modeste galerie en bois les réunit. C'est en 1845 que l'architecte Jules de Joly entreprend la construction de la Galerie des Fêtes, habile transition entre les XVIIIe et XIXe siècles. Cinq larges fenêtres ouvrent sur le jardin de la Présidence à droite ; à gauche, par autant de baies, la salle communique avec la Galerie des Tapisseries, ajoutée en 1860 par le duc de Morny. Avec ses peintures de François-Joseph Heim, ses tentures rouges et ses ors, elle mérite bien d'accueillir depuis des décennies les invités illustres de l'Assemblée.



LA SALLE DES PAS PERDUS

La salle des pas perdus, ou salon de la paix, en impose par ses dimensions monumentales et son plafond, peint durant la monarchie de juillet par Horace Vernet et Charles Séchan. Les deux bronzes (Paetus et Arria, et Laocoon) proviennent du château de Marly et ont été installés au Palais Bourbon en 1798. La proximité de l'hémicycle en fait un lieu de passage et de rencontres mais c'est aussi un lieu très symbolique que traverse le président de l'Assemblée, à chaque début de séance de l'après-midi, au son des tambours, entouré d'une double haie de gardes républicains.

LE SALON DELACROIX

Eugène Delacroix reçoit d'Adolphe Thiers, en août 1833, sa première commande officielle avec la décoration de ce salon. L'année précédente, son séjour décisif en Afrique du Nord lui révèle les effets de la lumière sur les couleurs et l'amène à changer sa palette et à équilibrer romantisme et classicisme. On peut voir au plafond et sur la frise la représentation des thèmes de la Justice, de la Guerre, de l'Industrie et de l'Agriculture. Sur les pilastres sont personnifiés les mers et les fleuves de France : l'Océan, la Méditerranée, la Seine, le Rhône, la Garonne, la Saône, la Loire et le Rhin. Sous la monarchie de juillet, le Roi Louis-Philippe venait officiellement ouvrir les sessions de l'Assemblée dans ce salon et siégeait sur un trône installé dans la niche en arrondi, aujourd'hui occupée par un buste de Marianne.



L'HÉMICYCLE

Construite entre 1828 et 1832 par Jules de Joly, l'actuelle salle des Séances remplace le premier hémicycle en bois et stuc du Conseil des Cinq-Cents. Jules de Joly en conserve le plan en hémicycle ainsi que les colonnades. Subsistent également de l'époque révolutionnaire le fauteuil du Président, décoré par Lemot et Michallon, ainsi que le bas-relief de la tribune de l'orateur, dû également à Lemot, qui représente l'Histoire écrivant les hauts faits proclamés par la Renommée.

LE SALON CASIMIR PERIER

Le salon Casimir-Perier s'ouvre sur la cour intérieure de l'Assemblée. De part et d'autre d'un étonnant plafond à caissons, deux bas-reliefs sculptés par Triquetti illustrent la loi protectrice et la loi vengeresse. Au fond, un bas-relief en bronze figure l'acte fondateur du parlementarisme français, quand Mirabeau s'opposa, le 23 juin 1789, au marquis de Dreux-Brézé, le maître des cérémonies de Louis XVI en déclarant : « Nous sommes ici par la volonté du peuple et nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes. » Fondu en un seul bloc de quatre tonnes, ce bronze de Jules Dalou a été commandé pour le premier centenaire de la Révolution française. Les niches abritent les statues de Mirabeau, de Bailly, de Portalis, de Tronchet, du général Foy et de Casimir Perier.



LA BIBLIOTHÈQUE



Conçue en 1830 par l'architecte Jules de Joly, la bibliothèque est célèbre pour ses plafonds peints par Eugène Delacroix entre 1838 et 1847. A chaque « cul-de-four », les deux grandes fresques représentent en s'opposant symboliquement, Orphée, porteur d'avenir, enseignant aux Grecs les arts de la paix, et Attila, porteur de mort, ravageant l'Italie et les arts. Les cinq coupoles rappellent les classifications adoptées dans les bibliothèques et illustrent les activités de l'esprit : la législation au centre, la philosophie et la théologie de part et d'autre, la science et la poésie aux extrémités. Riche de 700 000 volumes, dont 70 000 dans cette salle même, la bibliothèque possède des pièces rares comme l'exem-

du procès de Jeanne d'Arc (celui de l'évêque Cauchon), le manuscrit de la nouvelle Héloïse de Jean-Jacques Rousseau, un manuscrit illustré aztèque, une Constitution annotée par Maximilien Robespierre... Lieu de travail pour les députés, les fonctionnaires de l'Assemblée et les collaborateurs des groupes ou des députés, la bibliothèque est ouverte, sur autorisation, aux chercheurs spécialisés.

CES GRANDS HOMMES QUI ONT CONSTRUIT L'HISTOIRE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

HONORÉ-GABRIEL RIQUETI, COMTE DE MIRABEAU (1749-1791)

De famille noble, il s'établit marchand de drap pour être élu député du tiers-état en 1789. Orateur hors pair, il proclame l'autonomie du pouvoir législatif en lançant au maître des cérémonies du roi : « Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple et que nous ne sortirons que par la force des baïonnettes. »



JEAN-SYLVAIN BAILLY (1736-1793)

Astronome, doyen du tiers-état, c'est lui qui, le 20 juin 1789, donne lecture du Serment du Jeu de paume par lequel les députés jurent de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France. Maire de Paris de 1789 à 1791, il est partisan d'une monarchie constitutionnelle et sera guillotiné sous la Terreur.



CAMILLE DESMOULINS (1760-1794)

Célèbre pour avoir appelé les Parisiens à se révolter le 12 juillet 1789, dans les jardins du Palais-Royal, cet avocat se fait journaliste en publiant Les Révolutions de France et de Brabant, puis Le Vieux Cordelier. Député de Paris à la Convention, régicide, il finit lui-même guillotiné.



ALPHONSE DE LAMARTINE (1790-1869)

Député du Nord puis de la Saône-et-Loire, le poète incarne à partir de 1833 une opposition libérale au régime censitaire de la monarchie de Juillet. Chef du Gouvernement provisoire en 1848, il institue le suffrage universel et convainc les républicains de maintenir le drapeau tricolore au lieu du drapeau rouge.

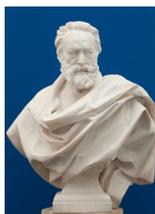


VICTOR SCHŒLCHER (1804-1893)

Né à Paris, député de la Guadeloupe et de la Martinique, il prépare en 1848 le décret d'abolition de l'esclavage en tant que secrétaire d'État à la Marine et aux Colonies.



VICTOR HUGO (1802-1885) Célèbre orateur, dont le discours contre la peine de mort est devenu un classique, il n'a jamais siégé dans l'hémicycle du Palais-Bourbon : de 1848 à 1851, les 900 représentants du peuple issus du suffrage universel ne peuvent tenir que dans une grande salle provisoire construite dans la Cour d'honneur. Et quand il revient d'exil, en 1871, les députés se réunissent à Bordeaux, puis à Versailles.



LÉON GAMBETTA (1838-1882)

Né à Cahors d'un père italien, cet avocat républicain est élu député dans plusieurs départements à partir de 1869. A la chute du Second Empire, il proclame la République le 4 septembre 1870. Pendant le siège de Paris, il part en ballon pour Tours où il dirige le gouvernement de Défense nationale. Président de la Chambre en 1879, il devient pour sept mois Président du Conseil en 1881. C'est lui qui crée le ministère de l'Agriculture.



JULES FERRY (1832-1893)

Député des Vosges, il devient ministre de l'Instruction publique en 1879 et sera trois fois Président du Conseil. Il est resté célèbre pour sa législation scolaire : instruction obligatoire, gratuité et laïcité de l'enseignement primaire. Son dernier gouvernement tombe en 1885, après la défaite de Lang Son qui discrédite « Ferry le Tonkinois ».



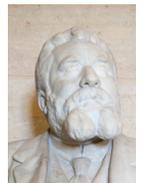
GEORGES CLEMENCEAU (1841-1929)

Républicain radical, il fait partie de la foule qui envahit le Palais-Bourbon le 4 septembre 1870. Député de Paris puis du Var, surnommé « le Tigre » pour la férocité de ses interpellations, il est battu en 1893 dans le contexte du scandale de Panama. Directeur politique de L'Aurore, il publie le « J'accuse !... » de Zola qui relance l'affaire Dreyfus. Elu sénateur du Var en 1902, ministre de l'Intérieur puis Président du Conseil en 1906, il modernise la police. De nouveau Président du Conseil en 1917, il gagne le surnom de « Père-la-Victoire ».



JEAN JAURÈS (1859-1914)

Normalien, professeur de philosophie, il est élu député du Tarn à vingt-cinq ans. D'abord républicain modéré, il évolue vers le socialisme, qu'il inscrit dans la continuité de la Révolution française. Il fonde L'Humanité et réalise l'unité des socialistes au sein de la SFIO. Dreyfusard et pacifiste, il est détesté des nationalistes et périt assassiné, au café du Croissant, le 31 juillet 1914.



ARISTIDE BRIAND (1862-1932)

Rapporteur de la loi de 1905, onze fois chef du Gouvernement, c'est lui qui, en septembre 1929, il y a 81 ans, proposa le premier plan d'Union fédérale européenne.



LES FEMMES EN POLITIQUE : CHRONOLOGIE D'UNE LONGUE CONQUÊTE

1789. Les veuves dotées d'un fief et les mères abbesses peuvent voter pour désigner les représentants de la noblesse et du clergé aux États généraux, mais ne sont pas éligibles. Avec la Révolution, le suffrage devient exclusivement masculin.

3 juillet 1790. Condorcet, dans un article de presse, souhaite la reconnaissance de droits politiques aux femmes propriétaires.

1791. **Olympe de Gouges** publie la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne. « La femme a le droit de monter à l'échafaud ; elle doit avoir également le droit de monter à la tribune ».

3 novembre 1793. **Olympe de Gouges** est guillotinée.

1804. Le Code Napoléon ne reconnaît aucune capacité juridique à la femme mariée.

1848. Le député fouriériste Victor Considerant réclame en vain le vote des femmes devant le Comité de constitution.

1849. Première candidature féminine aux élections législatives. La saint-simonienne **Jeanne Deroin** se présente à Paris. Moquée, poursuivie, elle renonce. George Sand, favorable à l'émancipation des femmes, juge cette tentative prématurée.



13 février 1881. **Hubertine Auclert** lance le journal féministe La Citoyenne.

1901. Le député « républicain indépendant » de la Vendée Jean Gautret dépose une proposition de loi tendant à accorder le droit de vote aux célibataires, aux veuves et aux divorcées. Ce texte reste sans suite.

1906. Le député « Action libérale » du Pas-de-Calais Paul Dussaussoy signe une proposition de loi en faveur du suffrage féminin aux élections locales.



27 mai 1907. La loi rend les femmes électrices et éligibles aux conseils de prud'hommes.

1909. Création de l'Union française pour le suffrage des femmes, par Jeanne Schmahl.

Avril 1910. La comédienne **Marguerite Durand** et plusieurs militantes féministes se présentent symboliquement aux législatives.

20 mai 1919. La proposition Dussaussoy est votée par les députés (329 voix contre 95).

21 novembre 1922. Après avoir différé pendant trois ans le débat sur la proposition Dussaussoy, le Sénat refuse d'examiner les articles du texte (156 voix contre 134). À six reprises sous la Troisième République, les députés se prononcent en faveur du vote des femmes, mais les textes sont enterrés par le Sénat.

4 juin 1936. Léon Blum nomme trois femmes dans son gouvernement : **Cécile Brunshvicg**, devient sous-secrétaire d'État à l'Éducation nationale ; **Suzanne Lacore** est sous-secrétaire d'État à la Protection de l'Enfance ; **Irène Joliot-Curie** est sous-secrétaire d'État à la Recherche scientifique.

23 juin 1942. Déclaration du général de Gaulle : « Une fois l'ennemi chassé du territoire, tous les hommes et toutes les femmes de chez nous éliront l'Assemblée nationale qui décidera souverainement des destinées du pays. »

20 octobre 1943. Deux femmes sont nommées à l'Assemblée consultative provisoire d'Alger, **Lucie Aubrac** pour la Résistance intérieure et **Marthe Simard**.

21 avril 1944. L'ordonnance sur les pouvoirs publics dispose que « les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes ».

Avril 1945. **Les Françaises votent pour la première fois aux élections municipales.**



30 juillet 1946. La communiste **Madeleine Braun**, élue vice-présidente de l'Assemblée nationale constituante, monte au Perchoir. Pour la première fois, une séance est présidée par une femme.

Novembre 1958. L'abandon du scrutin de liste fait tomber à six le nombre des femmes députées en métropole

Avril 1967. Pour la première fois, la présidence d'une commission (Affaires culturelles) est confiée à

une femme, la démocrate-chrétienne Marie-Madeleine Dienesch, députée des Côtes-du-Nord.

8 juillet 1999. Révision constitutionnelle : « La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives. »

Depuis juin 2007, 115 femmes ont été élues députées

